

NOVASOL

REGLEMENT « Grand jeu concours Novasol »

ARTICLE 1 : LA SOCIETE ORGANISATRICE

La société NOVASOL AS, Société danoise dont le siège social est situé Virumgårdsvej 27- 2830 Virum - Danemark (N° TVA : 17484575) par le biais de son bureau de représentation français immatriculé au RCS de Melun sous le numéro 518 334 941 situé 11 rue de Courtalin, bâtiment A, 77700 MAGNY LE HONGRE, organise du 07 mars 2014 au 05 juin 2014, dans le cadre de la parution d'une page de publicité dans le magazine Horizons Monde, un jeu gratuit et sans obligation d'achat, intitulé :

« Grand Jeu Concours Novasol »

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, à l'exception du personnel de la société organisatrice et des membres des sociétés partenaires de l'opération ainsi que de leurs familles.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

S'il s'avère qu'un participant gagne une dotation en contravention avec le présent règlement ou par des moyens frauduleux ou déloyaux, la dotation concernée ne lui serait pas attribuée et resterait la propriété de la société organisatrice ou des sociétés partenaires éventuelles de l'opération, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du participant par la société organisatrice ou par des tiers.

Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un participant de s'inscrire puis de participer au jeu sous un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes. Chaque Participant devant s'inscrire et participer au jeu sous son propre et unique nom.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

ARTICLE 3 : MECANISME DU JEU

Pour jouer, il suffit de se rendre sur la page www.novasol-vacances.fr/home/horizons.html et de suivre les instructions données. Les participants seront invités à devenir fan de la page Facebook Novasol.fr <https://www.facebook.com/NOVASOL.fr> pour pouvoir accéder au jeu. Ils devront répondre à une question et compléter un bulletin de participation en ligne (nom, prénom, adresse postale complète, e-mail). Le jeu implique l'inscription à la newsletter Novasol (dont les participants pourront se désinscrire).

Une seule participation par personne (même nom, même adresse) sera retenue.

A l'issue de la période du jeu concours, un tirage au sort effectué sous le contrôle de la société organisatrice, et déterminera 1 gagnant parmi l'ensemble des participants qui auront correctement satisfait aux conditions du jeu.

Toute participation indiquant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les coordonnées des gagnants et leur authenticité. Toute falsification entraîne l'élimination du participant et/ou du gagnant.

ARTICLE 4 : DOTATIONS OFFERTES

Le gagnant à l'issue du jeu remporte la dotation suivante :

- **1 Appareil photo Nikon Coolpix AW110 étanche d'une valeur de 249 € TTC**

Le gagnant recevra sa dotation par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation rempli en ligne.

La dotation est incessible et strictement personnelle.

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution de la dotation offerte qui ne sera ni reprise ni échangée.

La Société Organisatrice pourra remplacer la dotation annoncée par une autre dotation si des circonstances extérieures l'y contraignent.

Si les informations indiquées par le gagnant lors de sa participation au jeu devaient se révéler inexactes empêchant ainsi le bon acheminement de la dotation, le gagnant sera considéré comme déchu de son droit à son dotation qui restera dès lors la propriété de la société organisatrice.

ARTICLE 5 : CONTROLES ET RESERVES

La société organisatrice se réserve notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le jeu. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'un dysfonctionnement des services postaux.

La société organisatrice se réserve également le droit de procéder à tous les contrôles qu'elle estimerait opportuns.

Ne seront pas prises en considération les participations qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement.

En cas de litige un justificatif d'identité peut être demandé.

La participation au jeu est strictement personnelle.

Le gagnant autorise par avance et sans contrepartie financière la Société Organisatrice à utiliser à des fins promotionnelles ou publicitaires son nom, prénom, adresse ou image, et à les diffuser sur tout support qui lui semblera adéquat. Cette faculté ne saurait cependant être une obligation à la charge de la Société Organisatrice.

Le règlement complet est disponible sur simple demande adressée par courrier (remboursement du timbre servant à la demande au tarif lent en vigueur) à l'adresse : NOVASOL AS « Grand Jeu concours NOVASOL » 11 rue de Courtalain, bâtiment A, 77700 MAGNY LE HONGRE.

La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises, ni du fait de quelque autre acte de malveillance qu'il soit.

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement seront expressément soumis à l'appréciation souveraine des organisateurs et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de Paris.

ARTICLE 7 – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant. Il peut s'opposer sans motif à l'utilisation des données à des fins de prospection notamment commerciale. Ce droit d'accès, de rectification et d'opposition pourra être exercé à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : NOVASOL AS « Grand Jeu-concours NOVASOL » 11 rue de Courtalin, bâtiment A, 77700 MAGNY LE HONGRE.